

de la Communauté de Communes
DE LA VALLEE D'OSSAU
 4 Avenue des Pyrénées – ARUDY

DELIBERATION n°2018/15

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
32	32	30

L'An deux mille dix-huit et le mardi 30 janvier à 20 heures 00, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 24 janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, espace Pachou à Arudy.

Présents titulaires : M. AUSSANT, SARTHE, BARRABOURG, BARBAN, GOMEZ, PAROIX, MARTIN, VISSE, CARRERE, DOUX, MASONNAVE, CARREY, MOUNAUT, DUCHATEAU, LABERNADIE, ALBIRA, SARRAILH, LABOURDETTE, SANZ, BOUSQUET, GARROCCQ, et Mmes BERGES, MOURTEROT, HELIP, TOUTU, BARRAQUE et MOULAT.

Mme CLAVIER donne procuration à M. AUSSANT
 M. COUROUAU donne procuration à M. SANZ
 M. CASADEBAIG donne procuration à M. MOUNAUT



Secrétaire de séance : Mme MOURTEROT

OBJET : FINANCES – BUDGET AUTONOME THYSSENKRUPP (M4) – COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Pour ce point, Monsieur le Président quitte la séance, et laisse la Présidence à Monsieur Fernand MARTIN, 1^{er} vice-président.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité vote le Compte Administratif du budget autonome THYSSENKRUPP de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes :

	Prévisions	Réalisations (sans les reports de l'année N-1)	Reports année N-1	Réalisations (avec les articles 001 et 002)	Résultats de clôture 2017 (A)	RAR 2017 (B)	RESULTATS CUMULES (A + B)
Investissement							
Dépenses	1 449 740 €	79 207,75 €	3 596,35 €	82 804,10 €	16 385,50 €	1 308 351 €	
Recettes	1 449 740 €	66 418,60 €		66 418,60 €		1 354 000 €	29 263,50 €
Fonctionnement							
Dépenses	49 703 €	15 207,74 €		15 207,74 €			
Recettes	60 830 €	33 159,30 €	18 282,76 €	51 442,06 €	36 234,32 €		36 234,32 €
TOTAL :					19 848,82 €		65 497,82 €

Compte tenu des restes à réaliser, le résultat cumulé est de 65 497,82 €



Le Président

Jean-Paul CASAUBON